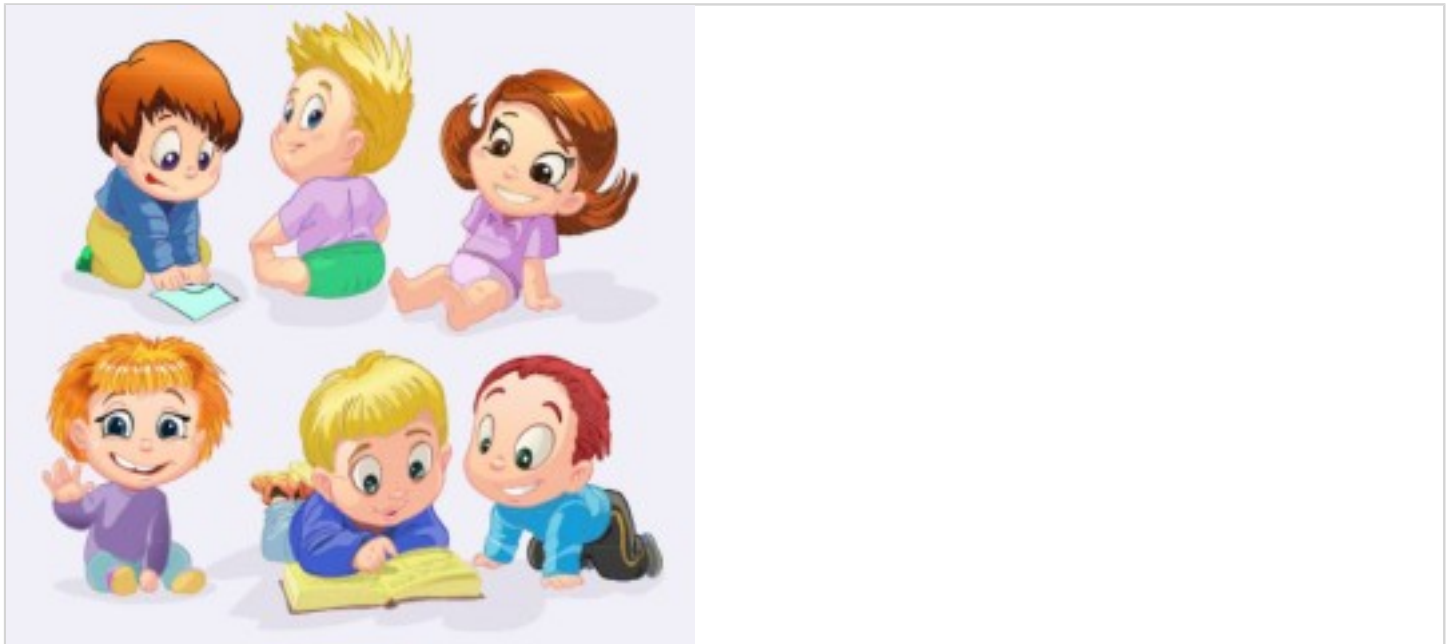


Relais Petite Enfance (RPE)



Depuis 2004, un Relais des Assistantes Maternelles (RAM) devenu aujourd'hui **Relais Petite Enfance** a été mis en place par la Mairie et la CAF.

Ce relais fonctionne avec l'aide d'une infirmière puéricultrice de Brax.

Le RPE de Brax est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges pour les (futurs) parents, les enfants, les assistantes maternelles et les candidats à l'agrément.

Il contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles et à la valorisation de leur métier.

Des activités collectives sont organisées pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle 2 fois par semaine. Une matinée réservée aux familles avec enfants (< 3ans) gardés à domicile.

🔗 PLAQUETTE RPE

Le rôle du RPE :

Auprès des parents:

- Les informer sur les différents modes d'accueil,
- Leur communiquer la liste des assistantes maternelles, ainsi que leurs disponibilités,
- Les informer sur leurs droits et devoirs d'employeurs,
- Les aider dans leurs démarches administratives,
- Les soutenir dans leurs questionnements.



Après des assistantes maternelles

- Les mettre en relation avec les parents à la recherche d'une assistante maternelle,
- Les informer sur leurs droits et devoirs,
- Les aider dans leurs démarches administratives,
- Les accompagner dans leur pratique professionnelle.

Après des enfants:

- Leur proposer des ateliers d'éveil,
- Favoriser la socialisation en leur permettant de rencontrer d'autres enfants et adultes.

Après des candidats à l'agrément:

- Les informer sur l'agrément et la profession d'assistante maternelle.

Contact :

Mme Carine DELÉCLUSE

9 Rue de la Mairie

31490 BRAX

Tel : 05.62.13.06.70

Courriel :  rpe@mairie-brax.fr

Horaires:

Animations pour les assistantes maternelles de Brax:

Les ateliers d'éveil ont lieu tous les mardis et jeudis : 9h30-11h30 à la salle Mixte de Brax y compris petites vacances scolaires

Permanence téléphonique : Le mardi de 13h30 à 14h30

Accueil sur rendez-vous : Le mardi de 14h30 à 16h00 et le mercredi de 16h00 à 18h00

Nouveau : Le mercredi de 9h30 à 11h00 accueil des familles avec enfants (< 3 ans) gardés à domicile



Visualiser le fichier «ASSISTANTES MATERNELLES AVRIL 2024.pdf» en ligne

**Pour obtenir des informations générales, la liste des assistantes maternelles... :
merci de contacter le RPE de BRAX 05.62.13.06.70 lors des permanences ou par email**

 rpe@mairie-brax.fr